

Avis de constitution

SOCIETE « REHOBOTH GOLD SARL » en abrégé « REG »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE GUICHANROLAIN DERRIERE LA BOULANGERIE
SAM ILOT204 LOT 1948, Lot 204, Ilot 1948

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REHOBOTH GOLD SARL » en
abrégé « REG »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE:

_ EXPLOITATION MINIERE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE GUICHANROLAIN DERRIERE LA BOULANGERIE
SAM ILOT204 LOT 1948, Lot 204, Ilot 1948

Dirigeant(s) Mlle SIDIBE ASSIETOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01261 du 11/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14779/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

